

[Text]

Mr. Domm: There is a good possibility that we will get an expedited answer.

The Joint Chairman: We could see at that meeting what then transpired. Would that be acceptable?

Mr. Bernier: The only thing is that on August 14 you risk having a rather reduced quorum at the meeting. Does the committee really want to deal with this matter if only three or four members are present?

The Joint Chairman: We always have the option of deferring the matter at that time if that is the feeling of the committee. But if we do not do something to put some time limits on this, it will just drag on forever. I suggest that we push it somewhat. We can still be reasonable and, if there are only three or four of us present on August 14, it might not be appropriate to deal with it. Does that sound reasonable?

Mr. Kaplan: Could I ask another question on this issue? Is it a fact that the regulation is not being enforced? What does that mean? Is there an assurance that a regulation is not being enforced? Perhaps we could put a sentence in the letter asking what is the position of the government or the police on that. It sounds as though the committee feels serious enough to ask that it not be enforced. I do not think it is really right, however, to have regulations in place that purport to be valid and ask that they not be enforced.

Mr. Domm: I do not know whether this answers the question, Mr. Chairman, but in the initial stages, prior to the government's deciding not to enforce it, they were enforcing it across the street for the senators there in the new block. I do not think there is any intent to enforce it while it is before the courts, however. It does not surprise me that this is not being enforced and I do not think we have to pursue whether they are or are not enforcing it. It was originally hoped that those people would be moved and the government is not moving them.

The Joint Chairman: I have done a little field research, if I can put it that way. I have talked to the two people who were charged and they are back doing exactly what they were doing when they were charged. They have not been charged subsequently and to the best of their knowledge no one else has been charged. They have been there daily. I would think it is a fair assumption that things are pretty quiet, pending the rethinking of the situation. Perhaps we might hold out some hope that this letter will help in that rethinking process.

Senator Bolduc: Could we come back to the content of the letter, Mr. Chairman? I still have some reservations about it.

The Joint Chairman: If you wish to make a comment, senator, please feel free to do so.

Senator Bolduc: I am not a specialist on the Charter of Rights and Freedoms but it seems to me that we are only saying that they cannot demonstrate up to 50 feet or 50 metres

[Traduction]

M. Domm: Il est probable que nous aurons une réponse rapidement.

Le coprésident: Nous pourrions alors réexaminer la situation lors de cette réunion. Est-ce une bonne idée?

M. Bernier: La seule chose, c'est qu'il risque de ne pas y avoir beaucoup de membres présents le 14 août. Le Comité souhaite-t-il réellement examiner cette question si seulement trois ou quatre membres sont présents?

Le coprésident: Nous aurons toujours l'option de remettre l'étude de cette question à plus tard si c'est ce que souhaite alors le Comité. Si nous ne fixons pas un certain délai, cette question traînera pendant encore très longtemps. Je propose que nous les pressions un peu. Nous pouvons toujours nous montrer raisonnables et, advenant le cas où seulement trois ou quatre d'entre nous sont présents le 14 août, il se pourrait que ce ne soit pas approprié d'examiner cette question. Cela vous semble-t-il raisonnable?

M. Kaplan: Puis-je poser une autre question à ce sujet? N'est-il pas vrai que le règlement n'est pas appliqué? Que cela signifie-t-il? Peut-on nous garantir que le règlement n'est pas appliqué? Nous pourrions peut-être ajouter une phrase afin de demander la position du gouvernement ou de la police à ce sujet. Cela démontrerait que le Comité est suffisamment inquiet pour demander que ce règlement ne soit pas appliqué. Je ne crois toutefois pas qu'il soit vraiment logique qu'un règlement supposément valable soit en vigueur et qu'on demande qu'il ne soit pas appliqué.

M. Domm: Je ne sais pas si mon intervention permettra de répondre à cette question, monsieur le président, mais au début, avant que le gouvernement ne décide de ne pas appliquer le règlement, celui-ci était appliqué de l'autre côté de la rue pour les sénateurs travaillant dans le nouvel édifice. Je ne crois pas qu'on ait toutefois l'intention de l'appliquer pendant que cette question est étudiée par les tribunaux. Cette attitude ne me surprend pas et je ne crois pas que nous devrions leur demander s'ils l'appliquent ou non. On espérait au départ forcer ces gens à quitter la colline et le gouvernement ne les y a pas forcés.

Le coprésident: J'ai fait une petite recherche sur le terrain, si je peux m'exprimer ainsi. Je me suis entretenu avec les deux personnes qui ont été accusées et ils ont maintenant recommencé à faire exactement ce qu'ils faisaient lorsqu'ils ont été arrêtés. Aucune autre accusation n'a été portée contre eux et, en autant qu'ils le sachent, contre qui que ce soit d'autre. Ils sont sur place tous les jours. Je serais porté à croire que la situation est assez calme pendant qu'on réévalue cette question. Nous pourrions peut-être espérer que cette lettre contribuera à faciliter cette démarche.

Le sénateur Bolduc: Monsieur le président, pourrions-nous revenir au contenu de la lettre? J'ai quelques réserves à ce sujet.

Le coprésident: Sénateur, n'hésitez pas si vous désirez formuler un commentaire.

Le sénateur Bolduc: Je ne suis pas un spécialiste de la Charte des droits et libertés, mais il me semble qu'on ne fait qu'exiger qu'il n'y ait pas de manifestation dans un rayon de